



Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X : une communauté polyvalente et surnaturelle

Chaque période de l'histoire de l'Eglise a vu naître des communautés religieuses adaptées aux besoins de leur époque. Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X ne font pas exception : de manière très pertinente, elles répondent aux besoins de l'Eglise dans le contexte de la crise qu'elle traverse aujourd'hui.

Les communautés se sont jadis fondées soit dans un objectif principal de contemplation, pour demander les grâces nécessaires à l'Eglise, soit dans un objectif d'action, pour répandre la foi, faire régner la charité ou redonner l'espérance. Les congrégations actives se sont souvent spécialisées dans un domaine d'apostolat : l'enseignement auprès des élites pour les Jésuites, auprès des jeunes filles de la classe ouvrière pour leur donner un métier avec les religieuses du Bon Pasteur, la mission dans des contextes très difficiles pour les Oblats de Marie-Immaculée ou dans les pays d'Afrique francophones pour les sœurs du Saint-Esprit.

Quelle est la mission providentielle des sœurs de la Fraternité Saint-

Pie X ? Elle s'inscrit dans le contexte de la crise dans l'Eglise et répond aux besoins des âmes désireuses de sauver le trésor de la Tradition. Or les biens de la Tradition sont très nombreux, et les contextes dans lesquels les âmes font appel à la Fraternité Saint-Pie X extrêmement diversifiés : face à tous types de milieux sociaux, tous types de cultures et des difficultés géographiques, linguistiques, pastorales et idéologiques extrêmement variées, la Fraternité doit faire face et s'adapter. Les sœurs de la Fraternité ont dès leur fondation en 1974 relevé également ce défi complexe et s'engagent dans des apostolats extrêmement diversifiés.

C'est la raison pour laquelle les sœurs de la Fraternité sont tout à la fois missionnaires, enseignantes, assistantes dans les paroisses pour la liturgie, la vie des prêtres et le soin des fidèles qui réclament leurs secours. La polyvalence, qualité à la mode, est donc un aspect essentiel de l'apostolat des sœurs de la Fraternité.

S
U
R
S
U
M
I
C
O
R
D
A



Une qualité qui vient sans doute de leurs fondateurs, Mgr Lefebvre et Mère Marie-Gabriel, qui étaient missionnaires, et qui donc avaient l'habitude de s'adapter à des conditions difficiles.

Choisir les meubles à sauver dans un incendie est difficile. Les destructions touchent tous les domaines de la vie de l'Eglise : une grande partie des œuvres que le génie de la charité chrétienne avait multipliées est en péril. Il fallait un critère de choix, un régime de priorité qui permette d'aller à l'essentiel. Ce critère de choix a été la messe.

En effet, la fin surnaturelle des sœurs de la Fraternité est l'oblation avec Jésus sur la Croix et à l'autel. Les statuts des sœurs les invitent, pour affiner leur jugement dans ce domaine, à « rechercher la place de la croix dans l'histoire de l'Eglise ». Fortes de ces principes, les sœurs se dévouent auprès des prêtres, pour « faciliter et compléter l'apostolat sacerdotal ». Par conséquent, il revient aux sœurs de la Fraternité de compléter par leurs savoir-faire propres ce que les prêtres ne sont pas capables de réaliser, en particulier dans tout ce pour quoi la nature a mieux doté les femmes que les hommes.

En centrant toute leur activité autour du sacerdoce et de la messe, les sœurs collaborent au principal moyen de la grâce pour sanctifier les âmes : la messe. La collaboration des sœurs n'est donc pas seulement matérielle et pratique, ou pastorale, mais aussi et surtout surnaturelle. C'est là une nouvelle spécificité des sœurs



de la Fraternité Saint-Pie X : leur temps de présence devant le Saint-Sacrement dépasse largement celui des communautés actives ordinaires puisqu'elles ajoutent à leur méditation une heure d'adoration quotidienne à la chapelle.

Ce faisant, elles permettent à l'apostolat auxquelles elles collaborent d'être irrigué par la grâce, puisque dans le domaine de la religion, c'est avant tout Dieu qui agit à l'intérieur de l'âme pour la fortifier et la surélever. L'homme n'étant, au mieux, pour le don de la grâce, dans le sacrement, qu'un instrument.

Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X réunissent donc des qualités qui rendent leur communauté absolument hors-normes par rapport aux nombreuses sociétés qui ont vues le jour jusqu'à aujourd'hui. A la fois actives et contemplatives, aptes à un grand nombre d'apostolats, elles sont des auxiliaires idéales pour la Fraternité Saint-Pie X, dans le contexte de crise que l'Eglise traverse aujourd'hui. L'existence de cette communauté témoigne de la capacité d'adaptation dont l'Eglise a toujours su faire preuve, même au plus fort de l'épreuve. Une adaptation qui n'est pas basée sur la recherche des succès extérieurs, ou une volonté de conquête trop humaine, mais sur la nécessité la plus urgente dans la période que nous traversons : permettre au plus grand nombre possible d'âmes de rejoindre le navire-hôpital de la Tradition catholique.

Abbé Thibault de MAILLARD



Annonces du mois

Genève

• Adoration

Samedi 31, Adoration à l'oratoire de 17h30 à 18h30 et chant du Te Deum en action de grâce pour l'année écoulée.

• Epiphanie

Vendredi 6, messe solennelle à 18h30.

• Initiatives anti-avortement

Jeudi 12 à 19h15, réunion de bilan sur la récolte de signatures à la salle paroissiale de l'oratoire.

• Initiation à la messe

Samedi 14 à 11h à Carouge, cours d'initiation à la messe traditionnelle.

• Messe des bienfaiteurs

Mercredi 18, à 18h30 à Carouge, messe de Requiem pour les bienfaiteurs défunts.

• Monseigneur Lefebvre, un grand africain

Jeudi 19 à 19h30 à Carouge, suite du cycle de conférences de M. l'abbé Ledermann sur la vie de Mgr Lefebvre.

• Concert spirituel

Dimanche 22 à 16h30, concert de flûte et orgue par M. Desmeules et Mlle Pasche suivi des vêpres.

• Prise de soutane

Jeudi 2 février, prise de soutane au séminaire Saint Curé d'Ars de Flavigny.

• Résultat des ventes

Vente pour l'école des dominicaines de Cressia du 04/12/22 : CHF 3'500- Merci aux généreux bienfaiteurs.

• À noter dans les agendas

Dimanche 14 mai, premières communions.

Dimanche 18 juin, Kermesse.

• Carnet Paroissial

A été honorée de la sépulture ecclésiastique Arlette Persoz le 7 décembre 2022.



Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23

1213 Onex

Tél. +41(0)22 793 42 11

Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.

- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix)

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9

1227 Carouge

Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Vêpres à 17h15 à Carouge tous les dimanches.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	abbé Thibault de Maillard	FR
mardi	abbé Jean de Loÿe	FR IT
mercredi	abbé Gérard Herrbach	FR
jeudi	abbé Jean-Marc Ledermann	FR DE
vendredi	abbé Jean de Loÿe	FR IT

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h.

- le samedi, de 17h30 à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Contact JCR : greg.cretin@gmail.com

Contact MJCF : martincaron74@gmail.com

Contact scout : cecilelamotte74@gmail.com

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac

F - 39220 Le Vivier des Rousses

Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.

- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

Offices

Premier samedi du mois

18h00 : messe lue.

18h30 : office du Rosaire.



Calendrier des messes pour janvier 2023

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	1er	Octave de la Nativité et Circoncision de Notre-Seigneur, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	2	Fête du Saint Nom de Jésus, 2e cl.	18h30	7h15	—
Ma	3	LGF : St Marius, Ev. de Lausanne et conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Me	4	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Je	5	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Télesphore, Pape et Mart.	18h30	7h15	—
Ve	6	Épiphanie de Notre-Seigneur, 1e cl. Premier vendredi du mois	18h30	7h15	—
Sa	7	De la férie, 4e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
Di	8	Fête de la Sainte Famille, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	9	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	10	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	11	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Hygin, Pape et Mart.	18h30	7h15	—
Je	12	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	13	Commémoration du Baptême de Notre Seigneur, 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	14	St Hilaire, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. Mm. de St Félix, Pr. et Mart.	8h30	7h15	18h
Di	15	2ème Dimanche après l'Épiphanie, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	16	St Marcel Ier, Pape et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	17	St Antoine, Abbé, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	18	De la férie, 4e cl. - Mm. de Ste Prisque, Vge. et Mart. LGF : Bx Grégoire X, Pape et Conf., 3e cl. - Mm. des	18h30	7h15	—
Je	19	Sts. Marius, Marthe, Audifax et Abachus - S. Canut, Mmart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	20	St Fabien, Pape et St Sébastien, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	21	Ste Agnès, Vge. et Mart., 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	22	3ème Dimanche après l'Épiphanie, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	23	St Raymond de Peñafort, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Emérentienne, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—
Ma	24	St Timothée, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	25	Conversion de St Paul, Ap., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	26	St Polycarpe, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	27	St Jean Chrysostome, Ev., Conf. et Doct., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	28	St Pierre Nolasque, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Agnès, Vge. et Mart.	8h30	7h15	18h
Di	29	St François de Sales, Ev., Conf. et Doct., Pat. principal du Diocèse, 1e cl. - Mm du 4^e Dim. ap. l'Épiphanie	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	7h15	10h00
Lu	30	Ste Martine, Vge. et Mart., 3e cl.	—	<i>6h45</i>	—
Ma	31	St Jean Bosco, Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	1er	St Ignace d'Antioche, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	2	Présentation de Jésus au temple et Purification de la Ste Vierge, 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	3	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Blaise, Ev. et Mart. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	4	St André Corsini, Ev. et Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30, <i>11h</i>	7h15	18h
Di	5	Dimanche de la Septuagésime, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00

Messe pro populo : Tous les dimanches à 9h30, la messe est célébrée pour les fidèles de l'oratoire.
Horaires spéciaux en italique. LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.